

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

METHODOLOGIE, DIDACTIQUE ET ANALYSE DES MODELES 1			
Code	PAEG1B93ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be) Nathalie DELSTANCHE (nathalie.delstanche@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie, didactique et analyse des modèles 1 consiste à accompagner l'étudiant dans le choix de techniques d'apprentissage propres à son profil d'apprentissage afin d'augmenter ses chances de réussite dans l'enseignement supérieur.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

- Construire son projet professionnel (C1.4)
- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité (C1.3)
- Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes (C5.1)
- Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie (C6.1)
- Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement (C6.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Contenu

Le cours sera divisé en 8h de cours magistraux en grand groupe et 4h d'expérimentation pratique en sous-groupes :

Les cours magistraux abordent:

- Les techniques d'apprentissage: 6h

Se fixer des objectifs

Planifier

Prendre des notes

Synthétiser

Mémoriser

- Initiation à la démarche de recherche - 2h : découverte de ce qu'est un article scientifique

Les 4h de pratique permettent l'expérimentation des notions et outils appris grâce à l'analyse d'un article scientifique répondant à un questionnement de l'étudiant par rapport à une problématique, un moyen thérapeutique, une pathologie... abordée/découverte en ergothérapie ou en lien avec l'occupation humaine.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux pour aborder les modèles théoriques sur lesquels l'étudiant peut s'appuyer pour apprendre (SWOT, Matrice d'Eisenhower, métacognition, courbe de vigilance...)

- Exercices pratiques individuels,

- Exercices pratiques en petits groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Réactualisation systématique des grands concepts à chaque début de cours

- Accès à des ressources complémentaires permettant d'approfondir les concepts

- Disponibilités du professeur: Forum, présentiel, mail

- Exercices individuels et collectifs

Ouvrages de référence

GIORDAN A., SALTET J., (2012) *Apprendre à apprendre*, éd. Flammarion

WEBER H., (2013) *Objectif mémoire*, au lycée et à l'université, (re)trouvez le goût de travailler avec plaisir et efficacité », éd. Eyrolles, Paris.

DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., (2002) *Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?*, 12^e édition

GLORIEUX, C. (2007). *Guide méthodologique pour la rédaction de travaux*. Université Libre de Bruxelles.

LAURENT C. & MAJOT.A (2014) *Initiation à la recherche documentaire: Utilisation du catalogue*.

http://cdocs.helha.be/Gilly/utilisation_catalogue.pdf.

BERTLEFF L. (2019) *Formation sur la métacognition : apprendre à apprendre*. Formation

Supports

- PPT et vidéos déposés en ligne après le cours

- Accès à des ressources complémentaires permettant d'approfondir les concepts

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consistera à remettre un travail écrit reprenant:

- de 3 "défis" élaborés au regard de l'analyse SWOT personnelle et le moyens envisagés pour les atteindre, en vue de réussir leur 1ère année d'étude en ergothérapie
- l'analyse, la rétroaction synthétique et la réflexion personnelle sur les informations recueillies à la lecture d'un article scientifique. Celui-ci ayant été choisi par l'étudiant, en lien avec une question qu'il s'est posée (moyen thérapeutique, pathologie, ... abordé dans un des cours en ergothérapie)

La note obtenue en évaluation continue du Q1 est automatiquement reconduite en Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les étudiants qui ont un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée, peuvent de voir refuser l'accès à l'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).